

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 29 JUIN 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, Adjoint, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), LEMBEZAT (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), M. LABORDE (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme PICHAUREAU), LABORDE (pouvoir à Mme DE MORO)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jeanne LAMAZERE

21 - 67 - CONVENTION DE RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE GROUPE 18

Rapport présenté par Alice BOUBARNE, conseillère municipale :

Dans le cadre de son travail de création, la compagnie de théâtre GROUPE 18 sollicite la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne pour la réalisation d'une résidence d'artistes lui permettant de travailler son nouveau spectacle HABIT(S).

Dans le cadre de son soutien à la création contemporaine, et compte tenu de l'intérêt suscité par la compagnie dans son engagement artistique, la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne accepte cette demande de résidence qui se déroulera du samedi 18 septembre 2021 au dimanche 26 septembre 2021 inclus, au Théâtre Francis Planté dans les conditions techniques et financières détaillées dans la convention ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 29 voix pour - 4 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, DELTEIL), autorise Monsieur le Maire à signer la convention de résidence avec la compagnie de théâtre GROUPE 18.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 29 juin 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le